

Fusillade à Grenoble : le suspect mis en examen et écroué

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 10 minutes

Écouter cet article 

00:00/01:43 



Le 1er octobre, le suspect et trois de ses complices s'en étaient pris à un bar du quartier de Saint-Bruno en tirant devant l'établissement. *Adobe Stock.*

L'homme de 34 ans, présenté à une juge d'instruction à l'issue de sa garde à vue, est poursuivi pour «tentatives de meurtres en bande organisée et sur personnes dépositaires de l'autorité publique».

Un homme de 34 ans, interpellé samedi 1er octobre après une fusillade dans un bar de Grenoble suivie d'une course-poursuite avec des policiers, a été mis en examen puis écroué mardi, a indiqué le parquet de la ville. Le suspect, présenté à une juge d'instruction à l'issue de sa garde à vue, est poursuivi pour «*tentatives de meurtres en bande organisée et sur personnes dépositaires de l'autorité publique*», a précisé dans

un communiqué le procureur adjoint de la République, Beauprout Duffau. «*L'intéressé a fait usage de son droit au silence*», a ajouté le magistrat, expliquant que le trentenaire, blessé à une épaule après les tirs des policiers qui le poursuivaient, avait été placé «*en détention provisoire médicalisée*».

Samedi matin, à bord d'une grosse berline allemande volée, le suspect et trois de ses complices s'en étaient pris à un bar du quartier de Saint-Bruno en tirant devant l'établissement. Le véhicule était alors pourchassé par les forces de l'ordre jusqu'au quartier de l'Arlequin, où il s'immobilisait.

Les quatre individus avaient alors pris la fuite, et le principal suspect s'était alors retourné contre les policiers qui le poursuivaient et les aurait visés avec sa Kalachnikov. Ces derniers auraient tiré à trois reprises, le blessant. Transféré à l'hôpital sans pronostic vital engagé, le trentenaire est connu de la justice notamment pour vols, recels et détention de stupéfiants, selon le parquet.

Deux enquêtes ont été ouvertes, la première confiée à la police judiciaire de Grenoble et la seconde à l'IGPN de Lyon portant sur les tirs des policiers.

À VOIR AUSSI - Deux morts dans une fusillade dans le nord de la ville de Marseille